

Glanes antillaises 28^{ème} série

(septembre 2026)

Mariages RUILLIER x LEBRÈRE

in [La famille RUILLIER et ses alliés](#), p. 72 et 106

et Liste GHC 11-14/11/2024 (*Charlotte Vangout, Charles Delannay, Alan Baillie*)
Bernadette Rossignol

Pierre Servais RUILLIER bx 1785 Anne Rose VARIN

2 Magdelaine Anne (signe Anci Ruillier au mariage) Perrine RUILLIER

o 25/10 b 17/12/1787, Anse Bertrand

x 01/02/1825, Morne à l'eau, Dorgeville **LEBRÈRE**, fils de + Gabriel Joseph
(o 01/03 b 04/04/1763, Anse Bertrand, fils de Bernard et Marie Catherine
RUILLIER) et Marie Catherine Élisabeth Dieudonnée PRAT

habitant du Morne à l'eau

o 5^e jour complémentaire V (21/09/1797), Anse Bertrand

+ 22 d 3/11/1841, Morne à l'eau

bx Anne Marguerite Rose Servais RUILLIER

3 Anne Marguerite Rose Servais dite Nancy RUILLIER

o ca 1797, Anse Bertrand (45 ans en 1842)

+ 17/12/1846, Les Abymes ; au Vieux Bourg, 49 ans

a* NN

d'où Anne Marguerite Rose puis Marie Louise RUILLIER

o 22/04/1819 (M^e Louis Besnié, 26/04/1819 : Anne Marguerite Rose, pas déclarée
à l'état civil)

+ 04/06/1824, Pointe à Pitre, Marie Louise, 5 ans

bx Dorgeville **LEBRÈRE**

o 21/09/1797, Anse Bertrand

+ 22 d 23/11/1841, Morne à l'eau, habitation Bellevue Lebrère ; environ 50 ans,
époux de Nancy (sic) Ruillier, 45 ans, domiciliée à Pointe à Pitre, dont séparé de
corps et biens

ax 1825 Magdelaine Anne Perrine RUILLIER

cx 11/10/1842, Les Abymes, Jean Lambert **COURAU**, fils de + Jean Baptiste et
Marie PEYRET (bx Jean CASTAING)

habitant propriétaire aux Abymes ; touche 58 514 F pour l'indemnité coloniale

1848 [Repairs - Personne 6541](#)

puis marchand drapier à Pontacq (Basses Pyrénées)

o 12/1803, Pontacq

Cm 30/08/1852 M^e Peyrus, Pontacq

bx 30/08/1852, Pontacq, Marie CAZENAVE (sa nièce), fille de + Thomas,
marchand, et Rosalie COURAU, marchande

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Natifs des Antilles à Nantes (glanes dans le Fonds Freslon)

Bernadette Rossignol

A l'occasion d'une recherche à la lettre P dans le précieux Fonds Freslon à Nantes (AD 44), nous trouvons :

16/09/1787, Nantes Sainte Croix (+) n.h. Charles PRÊLE, époux de dame Madeleine MAGDE, natif de l'Artibonite, quartier St Marc à **St Domingue**, habitant de l'Arcahayte dite île, mort hier à l'auberge du Chapeau roux.

30/11/1719, Nantes, St Nicolas (+) Louis PRESCHEUR, 24 ans environ, natif de la **Martinique** au Fort Royal, mort hier subitement, non marié. Un des nombreux enfants de Claude et Françoise Elisabeth CHEVALLIER, il avait été baptisé au Fort Royal le 22/02/1697 (dojp sur Geneanet).

28/05/1781, Nantes, St Nicolas, mariage de

- n.h. Marie Joseph Léon de PRÉVAL de CHATEAUGUÉ, lieutenant d'infanterie du régiment du Cap Français île **St Domingue**, 29 ans, fils de + n.h. Charles de Préval, ancien capitaine d'infanterie, et + dame Pétronille DARGER de LA LANDE, né au Limbé, paroisse St Pierre du Cap, domicilié en cette paroisse, et
- dlle Louise Jeanne GUICHARD, 18 ans, fille de n. h. Jean, arpenteur du roi, et + dame Perrine Renée LE FEUVRE de LA GRESLIÈRE

d'où :

Jean Marie Léon, o 31/12/1781, b 05/01/1782, Nantes, St Similien ; p n.h. Jean GUICHARD, arpenteur du roi, aïeul ; m dame Marie Charlotte de PRÉVAL veuve de Jean Baptiste TABAR ? négociant au Cap, représentée par demoiselle Émilie Jeanne Perrine Renée GUICHARD, tante

Le coup d'État de décembre 1851 et les natifs des Antilles

Pierre Baudrier

NDLR Nous retrouvons un message de Pierre Baudrier envoyé à la Liste en août 2022. Nous avons recherché les informations données pour chacun.

Base de données de *Jean Claude Farcy*

[Poursuivis à la suite du coup d'État de décembre 1851](#)

Recherche par lieux de naissance à l'étranger (sic)

Guadeloupe

DULAC Clément, 45 ans, né à Pointe à Pitre, domicilié à Passy, ex-représentant de la Bourgogne, expulsion.

NICOMÈDE Olive Jules, 39 ans, né à Pointe à Pitre, conducteur des Ponts et Chaussées, domicilié à Villeneuve sur Lot, marié, 3 enfants, surveillance ; reconnu innocent.

RIVAL Dominique, 42 ans, né à Pointe à Pitre, officier de santé, domicilié à Beaumont, Vaucluse, marié, « Meneur principal des démagogues. Menaces contre la gendarmerie. Faisait partie de la commission révolutionnaire qui avait remplacé l'autorité locale » ; interné à Muret ; grâce et surveillance.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Martinique

LABOULAYE Auguste Antoine Benoît, 37 ans, né au Fort Royal, domicilié dans la Seine, ex-représentant du Bas-Rhin ; expulsé.

WEYMOND Jean Louis, 25 ans, né à Saint Pierre, célibataire, cuisinier, domicilié à Bassoues, Gers ; transporté à Mascara, province d'Oran en Algérie

Saint-Domingue

DELOSTE Étienne, 63 ans, né à Saint-Domingue, domicilié à Barbaste, Lot et Garonne, propriétaire, marié, 1 enfant, « Maire révoqué. Un des meneurs de l'insurrection. Envoya un émissaire dans un village voisin pour donner le mot d'ordre. » ; surveillance.

FORESTIER Joseph Henri, 66 ans, né à Saint-Domingue, domicilié à Paris, peintre d'histoire, marié ; antécédents : arrêté deux fois pour complot ; libéré

Abolition puis rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe

Philippe Matis, Bernadette Rossignol (Liste GHC)

Une question de *Philippe Matis* sur la Liste permet un rappel historique.

Je fais appel à vos connaissances car dans ma famille en Guadeloupe, une énigme subsiste.

Barthélemi, fils de Pierre FROGIER et de Jeanneton, se marie à 36 ans, le 18 brumaire an V (8 novembre 1796), à Basse Terre, avec Elisabeth, 25 ans, fille de Pierre LACOMBE et de Catherine. Il est tailleur. Ils sont l'un et l'autre dits de couleur et les pères sont décédés. Ils reconnaissent deux filles, Elize, 5 ans, et Adélaïde, 8 mois. L'officier d'état civil se nomme Pierre Frogier (un demi-frère ?) et ce même jour il enregistre plusieurs mariages.

De fait, tout laisse à penser qu'ils sont libres l'un et l'autre.

Or à la déclaration de naissance le 07/05/1807 de leur fils Auguste, né le 1^{er} mai 1803, et de leur fille Mariette, née le 22 messidor XIII (11/07/1805), il est dit « le nommé Barthélemy dit Frogié, « mulâtre libre et patenté le 17 janvier dernier ».

Comment est-ce -possible ?

Peut-on imaginer qu'un esclave est affranchi en 1792, puis asservi en 1802, après son mariage civil en 1796 ?

Rappel historique :

L'esclavage a été aboli en Guadeloupe par Victor Hugues, qui apportait le décret d'abolition de la Convention du 16 pluviôse II (04/02/1794), à sa reconquête de l'île sur les Anglais en 1794.

En 1796 les époux étaient donc libres.

L'esclavage a été rétabli par Napoléon le 30 mai 1802. Les époux de 1796 étaient donc de nouveau esclaves.

Certains de ces esclaves ont peu à peu obtenu des patentes de liberté (ou des reconnaissances de titres obtenus avant 1789), comme Barthélemy Frogier en 1807.

Actes notariés d'Antillais à Toulouse
Claudie Dussert (transmis par Renée Courtiade)

Chez M^e Pierre Martin LÉON à Toulouse

11/01/1841, contrat de mariage

Mr Jean Grégorien Alexandre d'ANOUILH, né à Salies (Haute Garonne), fils de Jean Paul Alexandre, domicilié à Salies, et + Mme Jeanne Marie Marguerite de CHENEVIERES DU FOY,

et Dlle Louise Charlotte Antoinette de ROALDES, née à l'île Grande Terre, **Guadeloupe**, fille de + Pierre Étienne Guillaume Marie Joseph, docteur en médecine, et + dame Charlotte Félicie CHÉROT LASALINIÈRE, quand vivaient domiciliés à la Guadeloupe.

NDLR Voir, entre autres, « [CHÉROT, CHÉROT LASALINIÈRE, CHÉROT DUPAVILLON Manche, Guadeloupe, États-Unis](#) » p. 31 et 36/56.

Nous ignorions le sort de l'épouse.

15/11/1845, procuration

Mr Henri Alexandre d'AUXION, avocat et avoué au tribunal de **Marie Galante**, y domicilié, momentanément à Toulouse, constitue son procureur général Mr Edouard DELPECH, professeur à la faculté de droit de Toulouse, pour lui et en son nom gérer ses biens et affaires.

NDLR Voir p. 36 de [La famille Ruillier et ses alliés](#) et plusieurs mentions dans les bulletins. Voir aussi sur Geneanet les arbres, en particulier de Bernard d'Auxion et Edith Christophe (bailadora).

11/08/1846, procuration

Jean Joseph CUILLÉ, ancien négociant à Paris, en ce moment à Toulouse, constitue son procureur spécial Mr THIEBAUD, négociant à Paris, rue des Gros Chenets n° 23, auquel il donne pouvoir, pour lui et en son nom, de réclamer au sieur FONTAINE, négociant et marchand de nouveautés à Saint Pierre de la **Martinique**, y domicilié, toutes les sommes qui peuvent être dues au comparant, régler tous comptes, etc.

17/02/1848, contrat de mariage entre

Mr Pierre Louis BERALDI, commis de la marine, né à la **Martinique**, domicilié à Paris, rue de la Pépinière 37, momentanément à Toulouse, fils de Louis Raphaël, vérificateur des douanes domicilié au Fort Royal, et + dame Virginie MAJOREL,

et Mlle Suzanne Mathilde MAZZOLI, native de Saint Pétersbourg (Russie), fille d'Angelo et Henriette QUOSIG, propriétaires à Toulousen, rue du Taur 44.

Régime dotal avec société d'acquêts ; dot en avancement d'hoirie, 100 000 F. qui seront employés en acquisitions immobilières dotales à la future.

NDLR

Voir sur Geneanet plusieurs arbres

Dans les archives numérisées de Toulouse figure un petit registre concernant les actes de mariage faits en exécution de la loi du 20 septembre 1792 (absence ou défaut des parents). 131 p., environ 65 actes, de 1792 à 1798.

[Source](#).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

On y trouve entre autres, en première page, le mariage de Marie Adélaïde SAINT, mineure, 18 ans, native du **Cap Français** et habitante de la présente ville depuis 2 ans, fille naturelle de Valentin SERMET et Zabeth, décédés (avec elle la citoyenne Jeanne Marie Sermet, sœur du père), et Frédéric, habitant aussi de la présente ville depuis (page déchirée) ans, majeur, 28 ans, ainsi qu'il résulte de son extrait baptistaire expédié par Gratien, curé de la ville de Saint Pierre, **Martinique**.

Épidémie de choléra, Guadeloupe 1865

Jacqueline Picard

L'épidémie de choléra, qui a fait 12 000 morts en Guadeloupe en 1865, est un événement sur lequel les livres d'histoire n'insistent pas suffisamment, sauf erreur de ma part.

En 1867, le pharmacien de la Marine Gilbert CUZENT a consacré une grande étude sur cette épidémie, rétablissant les circonstances, les faits et les conséquences de ce dramatique événement. [On peut consulter ce document très précis et très documenté sur Internet.](#)

Cuzent dédie son livre à son ami Mathieu GUESDE, pharmacien civil de la Guadeloupe, mort en 1867. Ce dernier, qui avait vécu à Porto-Rico et y avait conservé des amitiés, avait donné un récit sur l'épidémie de 1855 qui avait touché plusieurs îles de la Caraïbe, en particulier Saint-Thomas et Porto-Rico. Vous pouvez lire le touchant récit « Hansen » dans le tome I de *La vie aux Antilles* de Mathieu Guesde, publié en 1862, p. 247 et suiv. [Le récit est en ligne sur Manioc.org](#) :

NDLR

Cette annonce a été envoyée par *Jacqueline Picard* à la Liste GHC le 20/03/2020 et nous avons omis de la reprendre dans les Glanes. Merci à elle et nos excuses pour cet oubli.

Les GUESNON et LACAVÉ de Marie Galante Deuxième branche, les LACAVÉ

Philippe Botreau Roussel Bonneterre

Mariage Lacavé Miral/ Dubois (2.2.2.6)

La lecture de la généalogie Guesnon me permet de relancer l'examen de la dispense pour consanguinité associée au mariage de Jean-Baptiste Lacavé Miral avec Elisabeth Dubois.

Mariage à Capesterre de Marie Galante le 14 janvier 1749

Dispense au 3^{ème} degré en ligne égale, donc leurs ascendants communs se situent au degré de leurs arrière-grands-parents

L'ascendance d'Elisabeth Dubois, inconnue, ne me permettait pas d'identifier ces ascendants communs mais, considérant la filiation de Jean-Baptiste Lacavé Miral que vous mentionnez (p. 12/14 de la branche 1-GUESNON), à savoir fils de Nicolas

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Guesnon Lacavé avec Marguerite Dauvergne, il est possible de proposer une hypothèse acceptable pour valider cette dispense.

La branche de l'époux est donc identifiée :

- mère, Marguerite Dauvergne (~1701-1762), épouse de Nicolas Guesnon Lacavé (~1682/1685-1775)
- grand-père maternel Nicolas Dauvergne (?- ~1710/1713), époux de Marguerite Rose (?-~1715)
- arrière-grands-parents (3^{ème} degré) : Michel Dauvergne et Gilette Leroy

La branche de l'épouse (élaborée pour valider le degré de cette dispense) :

- mère, Madeleine Dauvergne (1704-?)
- grand-père maternel Gilles Dauvergne (?-1705/1721), époux de Marie Roussel (1663-1750)
- arrière-grands-parents (3^{ème} degré) : Michel Dauvergne et Gilette Leroy

Les MARC WACHTER

[2025-art63.pdf](#) (p. 5/13)

Frédéric Pasbeau

Une faute de frappe dans le complément sur « La Famille WACHTER » : Rose Edmée MARC WACHTER n'est pas née le 08/02/1723 mais le **08/03/1823** (déclaré le 11/03), comme indiqué pour Edmond, son frère jumeau, dans l'article « [La famille WACHTER](#) », p. 79.

Cet article comprend d'ailleurs une autre faute de frappe : Rose Edmée est née, comme son jumeau, le 08/03/1823 et non le 08/02/1823.

Documents sur les premières générations et généalogie de la famille PINEL

GHC 177, janvier 2005, p. 4406-07

Pierre Bardin, Bernadette Rossignol

Pierre Bardin nous a remis des photocopies d'actes notariés sur deux branches de la famille PINEL qui confirment la généalogie donnée en 2005, avec quelques variantes de dates ou ordre de naissance.

Héritiers de Philippe Paul PINEL DUMANOIR
et son épouse Reine Marguerite GIRAUD d'ORZOL

M^e Semillard, XIII/376, 15 avril 1773 (2 pages), dépôt des baptistaires et mortuaire (non joints) de MM. et dlles Pinel. A cette date les enfants subsistants sont
Flore Françoise Michel, o 19/01/1758 b 02/02/1761, Le Vauclin
Céleste Augustine Françoise Pinel, o 06/04/1759 b 02/02/1761, Le Vauclin
Marie Guillemine, o 12/08/1760 b 25/04/1763, Le Vauclin
Pierre Guillaume Philippe Parfait, o 11/09/1761 b 07/11/1764, Capesterre, Guadeloupe
Anne Madeleine Guillemine, o 29/09/1765 b 11/07/1769, Capesterre, Guadeloupe
François Louis Philippe, b 10/10/1770, Capesterre, Guadeloupe
Gabriel Guillaume Philippe, b 06/07/1771, Capesterre, Guadeloupe

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Héritiers de François Guillaume PINEL
et de son épouse Élisabeth CHEVALIER
(contrat de mariage M^e Bidlet, 10/01/1733)

M^e Bouron (15 pages) : extraits de l'inventaire qui constate le nombre d'héritiers de François Guillaume Pinel ; habitation du Petit Canal et marquisat de Brinon à la Capesterre (faits par M^e Mercier en Guadeloupe les 25/06 et 14/07/1765) ;

M^e Bouron (17 pages), 23/08/1766 et 23 et 27/02, 20/03, 01, 02 et 07/04/1767 : dépôt de pièces, procurations, reçus ;

M^e Bouron (13 pages), état des recettes et dépenses faites par le notaire (27/02/1767).

Remariage de Marie Jeanne de JORNA veuve PETIT en 1815

Dominique Deville de Périère

A Pauillac, Gironde, le 6 juillet 1815 (vues 21 et 22/41), après contrat de mariage chez M^e Constant à Pauillac, mariage entre

- Jacques DESSE, 56 ans, né à Pauillac le 11/04/1759, capitaine de navire, lieutenant de port, fils de + Jean (+ 23 germinal VII), et Thérèse CHADIRAC, consentante, veuf de Marie BORIC (+ 19/06/1814 Pauillac),
- Anne Marie Jeanne de JORNA, 48 ans, née à Fort Royal (Martinique), le 28/12/1766 (constaté par acte à Pauillac le 2^e jour complémentaire V, 18/09/1797), veuve de Pierre PETIT, capitaine de navire, décédé à bord de *L'Alcide* au combat du 25 messidor III (13/07/1795).

Note historique : Lors de cette bataille du nom des « îles de Hyères », ce bateau doté de 74 canons, attaqué par les vaisseaux anglais *HMS Victory Culloden* et *Cumberland*, après une bataille acharnée, explosa avec plus de 100 marins.

NDLR

Anne Marie Jeanne de JORNA est fille de Joseph de JORNA, ancien mousquetaire du roi habitant du Lamentin, et sa seconde épouse Anne Marie PIERRUGUES ; cérémonies de baptême supplées le 26/07/1767 (père alors décédé). Elle avait épousé, le 16/08/1792, au Fort Royal (mère alors aussi décédée), Pierre PETIT, capitaine du navire *L'Heureuse Constitution*, de Bordeaux, natif de Pauillac, fils de Georges Urnbain, capitaine de navire, et Marie COIRET.

D'après recherches sur Geneanet, Jacques DESSE est décédé le 26/08/1837 à Pauillac. Il était veuf en premières noces de Marie BARRE (x 22/08/1787, Bordeaux, Saint Pierre), avec au moins 5 enfants.

Isidore LABATUT de Saint Domingue à Charleston

Paul Newfield, Augusta Elmwood

Ce qui suit est tiré de « A Closer Look at History », article de Rachel Pitner, dans *Hot Jam Swings* du 08/06/2020. Nous en faisons un résumé.

Ma famille Labatut, de Saint Domingue, chercha refuge à Charleston au début de la rébellion des esclaves puis, lorsque la paix sembla s'installer, le père, la mère et les frères de mon ancêtre Pierre Isidore Labatut retournèrent à Saint Domingue récupérer leurs richesses et leurs plantations, comme beaucoup d'autres propriétaires de l'île. Mais ce retour massif provoqua une reprise de la rébellion et se conclut par plus de 30 000 morts, soldats français et propriétaires d'habitations, et la déclaration officielle de l'indépendance de Saint Domingue, devenue Haïti.

La majorité de la famille d'Isidore mourut à la suite du soulèvement et son père, le général Raymond Labatut, riche propriétaire de l'île de la Tortue, mourut peu après s'être réfugié à Rhode Island. Isidore se retrouva orphelin, sans frère ni sœur, avec une épouse et des jeunes enfants à entretenir. Il dut travailler pour gagner sa vie, enseignant l'art, la musique et le français ; il jouait aussi de la musique, écrivait de la poésie et vendait des tableaux. Malheureusement il devint sourd. Il ne possédait aucun esclave, sauf les 8 enfants de sa seconde famille qu'il racheta peu à peu pour leur procurer la liberté. Leur mère, Mary Louise, propriété d'un de ses amis, resta sa compagne plus de trente ans. La femme française d'Isidore et leurs enfants retournèrent en France au début de sa liaison avec Mary Louise. Il finit par se séparer de Mary Louise, qui vivait avec son petit-fils, comme libres de couleur.

Ses descendants blancs en France restèrent Labatut tandis que les descendants de couleur devinrent Labitue, nom toujours porté.

NDLR

Sur Raymond LABATUT, plusieurs références dans GHC, en particulier GHC 47 (mars 1993, p. 772), 63 (septembre 1994, p. 1149-50), 77 (décembre 1995 p. 1511).

Pierre Isidore était fils de Raymond Labatut et Marie Thérèse GANSEFORT (native de Bordeaux, assassinée en 1803), mariés à Bordeaux (St Siméon) le 07/01/1767 (Michel Vieuille sur Geneanet).

L'épouse française d'Isidore Labatut, Charlotte de RÉMOUSSIN (x 26/05/1798, Charleston), mourut en France en 1842, ayant eu Marie Céline (+ 24/05/1875, Paris, 67 ans, épouse CHOLLET) et Alexis (o 1805).

Isidore mourut à Charleston le 16/08/1856 (Richard Edwards, rich478 sur Geneanet).

Mariage de la fille de de Jean de L'ESPINAY à Bruxelles

[2024-art36.pdf](#), [16-VAN GANSPOELnew](#) p. 6 et [2026-art02.pdf](#) p.8

Dorothée Lagard

Dans le sillage de l'acte de mariage de Jean de Lespinay et de Françoise de Berghe à Bruxelles, voici celui de leur fille, Thérèse Briande, à Gand, toujours en Belgique, le 14 février 1667 (le contrat de mariage ayant été fait le 11 février par M^o Vilhen dans la même ville), [cf. Chérin vue n° 35](#).

Le 14 février 1667 ont contracté mariage le seigneur honorable François de Villers, du diocèse d'Arras, et la demoiselle Thérèse Briande de Lespins [sic], de cette paroisse, en présence des témoins, [...] devant le curé de Saint-Bavon, et ce mariage a été célébré selon les règles.

**Bail par la Compagnie des Indes occidentales pour 9 ans
à Jean Baptiste Renoult et Hippolyte Noël
de l'habitation La Montagne à Saint Christophe**

M^e Baudry, LIV/352, 10/04/1670

Pierre Bardin

Les directeurs généraux de la Compagnie des Indes occidentales donnent à bail pour 9 ans à Noble homme Jean Baptiste RENOULT, habitant de St Christophe, quartier de la Basse Terre, et noble homme Hippolyte Noël, conseiller du roi, trésorier provincial des guerres en Bourbonnais, tous deux présents à Paris, l'habitation La Montagne à Saint Christophe, acquise par eux des chevaliers de Malte.

Joint l'état certifié par le sieur Royer, économe de l'habitation :

Plantations de cannes et manioc

Personnel (avec le montant qui leur sera payé en sucre à la fin de leur engagement) :

le chirurgien Étienne Dubuisson, 30 à 35 ans

le nommé Allain, commandeur, environ 25 ans

Christophe Oullans, commandeur, 30 ou 35 ans

4 maçons engagés : Leonard Leplume, 30 ans ; Jean Martin, 30 ans, François Groult, 25 ans, Léonard Boissacq, 40 ou 45 ans

Jean Bradat, 20 ans

Jean Lasserée, jardinier, 50 ans

Antoine Cadillacq, serrurier à la forge, 30 ans

Pierre Coutellier

René Pillon, charron, 50 ans

Jean Misemont, 28 ans

Longue liste des nègres et négresses, regroupés par famille, avec leur âge (sur 2 pages et demie en 2 colonnes)

Bétail : 9 chevaux, 10 cavales, 5 pouliches, 6 poulains ; 24 bœufs de cabrouet, 17 autres bœufs de travail, 9 bœufs jeunes, 12 vaches à lait, 5 jeunes génisses, 8 veaux de lait, 114 moutons

**Famille de SENECTÈRE ou SENNETERRE ou SAINT NECTAIRE
à la Guadeloupe**

GHC173, septembre 2004, p. 4282-83

Pierre Bardin

Le 1^{er} avril 1753, Jean Charles, marquis de SENECTÈRE et de BRINON, baron de Didonne, lieutenant général des armées du roi, demeurant à Paris en son hôtel rue des Saints Pères, et le RP André VASSAL, professeur en théologie, procureur général de l'ordre des frères prêcheurs, demeurant à Paris au couvent de l'ordre, rue St Dominique, comme procureur syndic général des missions des isles du Vent de l'Amérique et comme fondé de procuration du RP préfet apostolique et vicaire général desdites missions au couvent du bourg St Pierre de la Martinique, autorisé par la délibération des RRPP Dominicains de la Guadeloupe (09/09/1751), disent que par contrat devant M^e Galopin à la Guadeloupe le 06/10/1717, ces derniers ont vendu au seigneur marquis de Senectere une habitation au quartier de la Capesterre, moyennant 33 00 livres pour lesquelles il leur a constitué 1 650 livres de rente, rachetable à sa volonté, savoir 20 000 livres en contrat sur l'hôtel de ville et le surplus en argent à son choix.

Depuis ledit seigneur a désiré plusieurs fois se libérer de cette rente sans pouvoir le faire.

Maintenant le marquis de Senectere et dame Marie Marthe de Saint Pierre, sa femme, pour se libérer de cette rente, cèdent aux RRPP Dominicains de la Guadeloupe 1 650 livres de rente sur les aides et gabelles en 5 parties (suit le détail).

Le 30 mars 1759, Henry Charles, comte de Senectere, fils unique des précédents, baron de Saint Germain sur Vienne, Brilhac et autres lieux, ci-devant colonel d'infanterie, demeurant à Paris en son hôtel, rue de Bourbon, paroisse St Sulpice, et Philippe Brochant, écuyer, conseiller, notaire et secrétaire du roi, comptent ensemble les différentes sommes prêtées par le second au premier (18 901 livres au total).

Le 31/07/1764, Brochant reconnaît avoir reçu du maréchal de Senecterre 16 751 livres provenant de ce qui restait dû du prix de la vente par ses père et mère à messire Guillaume Pinel, chevalier de Saint Louis de la terre et marquisat de Brinon.

M^e Bouron (MC/ET/XXIX, 493 et 509)

Famille EIMAR de JABRUN

GHC 176, décembre 2004, p. 4386-87

Bernadette Rossignol

[L'esclavage et la traite négrière \(FranceArchives\)](#)

Fonds EIMAR de JABRUN aux archives de la Lozère, 1489-2016, 147 J 1-66

Extraits de la présentation

La famille Aymar ou Eimar, originaire du Dauphiné, s'installe à Marvejols dès le XV^e siècle. Pierre Eimar, marchand, s'enrichit dans le commerce de la laine. Son fils Samuel devient propriétaire de la seigneurie de Jabrun dans le Cantal et s'installe également à Toulouse où il devient capitoul. C'est à ce moment-là qu'il acquiert la

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

seigneurie de Palaminy, en Haute-Garonne. Pierre Eimar de Jabrun, son fils, achète la charge de receveur de la taille du diocèse de Mende. C'est principalement cette branche de la famille que nous suivons sur quatre siècles.

Ce qui en fait un fonds unique, c'est le volume important de documents traitant des colonies antillaises de la Guadeloupe et de la Martinique, et du rapport à l'esclavage. En effet, Jacques Dominique, le fils de Pierre, épouse une créole originaire du Rouergue, Madeleine Albis de Gissac. Le père de celle-ci possède une habitation sucrière à Sainte-Anne, en Guadeloupe. Certains enfants et petits-enfants du couple s'y installent et y font carrière. Camille devient maire de Morne-à-l'Eau, et Xavier accède au poste de délégué au Conseil Colonial de la Guadeloupe : ce dernier contribue ainsi à l'abolition de l'esclavage en 1848 aux côtés de Victor Schoelcher. Là encore, à travers ses lettres et échanges, on constate les liens étroits avec les familles de colons installées depuis longtemps : les Albis de Gissac donc, mais aussi les Dessalles ou les Coudroy-Loëry.

Ce fonds offre un regard croisé original entre ces Lozériens et ces colons, sur leurs mœurs et leur société, les échanges économiques et les mutations de leur époque.

Un arbre généalogique simplifié avec noms et années de naissance et décès complète la présentation du fonds.

Merci à *Michel Rateau* de nous avoir signalé la Lettre 127 des Archives de France, mai 2026, avec référence du riche site « L'esclavage et la traite négrière » où nous avons trouvé cette référence parmi bien d'autres.

Compléments à la généalogie GUESNON 2

[2026-art10.pdf](#)

Philippe Botreau-Roussel Bonneterre

Page 1/50

2.1 Madeleine GUESNON

b 07/12/1644 Le Havre Notre Dame) ; p Pierre Legris ; m Madeleine Grouet

2.2 Nicolas GUESNON LACAVÉ

sa marraine, Gabrielle Guesnon, est sa tante maternelle, o ca 1620, fille de Robert et NN, ax 05/10/1651, Le Havre, St François, Robert Messon, bx 13/04/1676, Le Havre, St François, Pierre Ladmiral

le mariage avec Marie MARC LAROCHE est antérieur à 1680 (recensés, sans enfant)

2.3 Charlotte et Jacques GUESNON sont cousins germains : grand-père commun Robert Guesnon

Pages 2-3/50

Enfants de 2.2 Nicolas GUESNON LACAVÉ et Marie MARC dit LAROCHE

1 Henry LACAVÉ dit GUESNON

x 02/01/1714, Capesterre, Marguerite ROSE, fille de Jean et Catherine GUESNON (voir ci-après : ?5)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

2 Nicolas GUESNON LACAVÉ

serait né en 1682-85 : l'âge évalué au décès, 96 ans, suggère effectivement une naissance évaluée entre 1678/1679. Mais sa naissance n'est possible que fin 1680 puisque les parents sont recensés sans enfant ; son frère aîné, marié avant lui en 1714, n'a pu naître que fin 1680/1681

3 Jean Joseph GUESNON dit FAUSSECAVE puis LACAVÉ FAUSSECAVE

ax 23/02/1734, Capesterre, Catherine BOULOGNE
b 09/04/1709, Capesterre

autres enfants :

4 Marie Madeleine GUESNON LACAVÉ

o 03 b 07/10/1691, Le Prêcheur (Martinique) ; p Antoine Platelet de la Grange, capitaine d'une compagnie d'infanterie de milice ; m Madeleine Dorange.

?5 Catherine GUESNON

x Jean ROSE

habitant bourgeois marchand
+ 29/01/1731 Capesterre

d'où 3 enfants : une fille née avant 1671, Marie x Louis DESPORT (4 enfants) et Marguerite ROSE ax Nicolas DAUVERGNE bx Henry LACAVÉ dit GUESNON

Contrat de mariage à Toulouse avec une ancienne esclave de la Martinique

Claudie Dussert (EGMT)

Contrat de mariage, 10 mars 1826, M^e Jean Pierre Amilhau, Toulouse

- Mr Jean Claude Doazan, rentier, né à Saint Christie (Gers), habitant depuis environ 4 mois à Toulouse, allée St Étienne n° 20, chez le sieur Rouede, ci-devant à la Martinique, fils de Mr Jean Pierre Doazan, propriétaire, et dame Marie Anne Deffez, mariés, habitants de St Christie
- dame Marie-Anne, femme de couleur, née dans l'intérieur de l'**Égypte**, amenée à l'âge de 6 ans à la Martinique où elle est demeurée jusqu'au moment où elle est passée en France il y a environ 4 mois, « résidant depuis à Toulouse au couvent des Bénédictines, fille majeure de père et mère qu'elle n'a jamais connus et dont elle ignore les noms. »

Régime dotal. Jean Pierre Doazan fait donation entre vifs à son fils de 4 000 francs ; Marie Anne Deffez lui fait don par préciput du quart de tous les biens meubles et immeubles, qu'elle laissera à son décès.

Jean Claude Doazan fait donation en cas de prédécès à sa future épouse de 20 000 francs.

Les futurs époux déclarent qu'il est provenu de leur cohabitation 2 filles et 4 garçons nés de leurs œuvres à la Martinique, qu'ils reconnaissent pour leurs enfants et légitiment par leur mariage :

Coralie Rose Élisabeth, 03/07/1808

Fanny Thérèse, 01/09/1811

Prosper, 03/09/1813

Louis, 05/01/1815

Gustave, 02/02/1817

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Julien 09/02/1819 : un jugement du tribunal du Fort Royal, du 9 mars 1822, ordonne la rectification de son acte de naissance dans lequel « il avait été mal à propos déclaré du sexe féminin et désigné sous le nom de Louise ».

« suivant l'usage suivi dans les colonies, aucun de ces enfants, à l'exception de Julien, dernier né, n'a été enregistré lors de sa naissance parce que la dite Marie Anne leur mère ne jouissait pas à cette époque de la liberté ».

Tous signent sauf Marie Anne.

NDLR

Merci pour cet acte exceptionnel. Le dernier enfant est né le 8 et déclaré le 9 février 1819 « de sexe féminin », sous le prénom de Louise, par sa mère « la nommée Marie Anne », 47 ans, « **négresse libre affranchie** » le **08/12/1817**, habitante domiciliée dans les hauteurs du Fort Royal, accompagnée de François Marie Forcia, marchand, et François Désir, 31 ans, cordonnier, tous deux de couleur libres, qui signent.

Le 27 mai 1822 est transcrit le jugement du 9 mars, rendu sur requête de la mère.

L'acte d'affranchissement de Marie Anne n'a pas été transcrit dans l'état civil de 1817. Mariage du couple à Toulouse le 15/04/1826.

Recherche faite sur Geneanet, Jean Pierre Doazan était « homme de loi » à Saint Christie, il a eu de Marie Anne Deffes (sic) 7 enfants dont 4 garçons parmi lesquels Jean Claude, né le 14/09/1780.

Joseph Coëzy (jupitree sur Geneanet) donne cette filiation et le décès de Fanny Thérèse le 19/05/1873 à Paris, épouse d'Amédée Jean Baptiste Cossas ou Cassas (x 18/10/1829, Launaguet, Haute Garonne, relevé Ancestry).

Didier Espigat donne le décès de Coralie Rose Elisabeth, le 03/04/1891, à Paris XIIIe, épouse de Pierre Jean Lecoq, et le décès à Pointe à Pitre, le 24/09/1836, de Jean Claude Doazan, 56 ans.

BÉBIAN de PACHIN et Famille BÉBIAN (GHC 240, p. 6496-97)

David Quénéhervé (Liste GHC)

« Joseph Bébian de Pachin » ? C'est Jean Joseph PACHIN, fils de Raimond PACHIN, liqueuriste, et demoiselle Gabriele BEBIAN, né le 8 et baptisé le 10 mars 1749 à Toulouse, paroisse Saint-Etienne. Le père signe PACHAIN. Mariage le 14 mai 1748, même paroisse. Gabrielle BEBIAN a été baptisée le 17 juillet 1720 à Lafrançaise, fille d'Emerie BEBIAN et de Jeanne LOLMEDE. A priori pas de parenté proche avec les BEBIAN de Toulouse.

Joseph Bébian (parti de Bordeaux pour la Guadeloupe le 20/09/1768) est fils de Raymond Bébian et Honorée CEZERON, née à Toulouse vers 1736, fille d'Antoine François CEZERON, maître à danser, et de Jeanne BRESSENS. Elle est décédée à Toulouse le 2 octobre 1815, veuve de Raymond Marie BEBIAN, ancien capitoul.

[Source.](#)

Leur union avait été célébrée le 25 novembre 1760 à Préserville, paroisse de Villèle. [Source.](#)

Il est fils de feu Raymond BEBIAN et de Guilhemete CAZALS (mariés le 31 janvier 1708 à Toulouse, paroisse Saint-Etienne).

Pas de mention d'une précédente épouse. Il n'est même pas dit veuf.

Raymond BEBIAN est décédé le 10 décembre 1766 à Toulouse, Notre Dame de la Dalbade, et a été inhumé le lendemain.

L'extermination des Français d'Haïti : des faits aux débats

Vincent Cousseau

résumé de la conférence de l'APECE le samedi 21 mars 2026 à la Sorbonne

Le 1^{er} janvier 1804, c'est la naissance stupéfiante d'un nouvel État, Haïti, issu de la colonie française de Saint-Domingue. La plus prospère de toutes les colonies esclavagistes du XVIII^e siècle s'affranchissait du joug colonial de la France. Après une quinzaine d'années d'affrontements sanglants puis la défaite de l'expédition napoléonienne lancée en 1802, commence une autre histoire, celle que va imposer Dessalines avec son état-major. De janvier 1804 à avril 1806, une dizaine de milliers de personnes de tous âges – hommes, femmes et enfants – et de toutes conditions – artisans, marchands, colons... –, furent exécutées militairement car blanches et françaises. Pourquoi cette décision d'extermination planifiée ? Comment s'est-elle déroulée ?

Correspondances, rapports et témoignages circonstanciés d'une quarantaine de rescapés, fournissent les éléments du récit de la séquence tragique. La réalité, ce sont aussi les réactions de la population haïtienne elle-même et celles des témoins étrangers. L'écho de ces massacres fut considérable et durable dans le monde atlantique. Quelles en furent les conséquences économiques, politiques et idéologiques tout au long du XIX^e siècle, dans un contexte de réaction coloniale et de rivalités impériales ?

Aujourd'hui encore, deux siècles après la reconnaissance monnayée de l'indépendance d'Haïti par la France de Charles X, la mémoire de l'extermination radicale de la minorité blanche et française de 1804-1806 continue de susciter l'embarras, en obligeant à penser le rôle de la violence dans les combats pour la liberté.

Comptes rendus de lecture

Vers les Isles du Vent & Saint Domingue Le registre d'armement des navires de Jean Frère, un armateur entre la Guadeloupe et Bordeaux 1771-1791

Philippe Gardey – Philippe Ridouard
Société d'Histoire de la Guadeloupe
ISBN 978-2-900339-45-9, 166 p., 25 €

Un document exceptionnel en trois parties ; grande qualité de présentation :

Le fac-similé complet, de l'achat au désarmement, des navires de Jean Frère, de Bordeaux (tel qu'il s'en trouve dans certaines des archives d'amirautés des ports français) :

Le Fortuné, pour la Basse-Terre, Guadeloupe (1771)

Le Poitou, pour la Guadeloupe (1776)

Les Deux frères, 1^{er} voyage, pour Le Cap, Saint Domingue (1786)

Les Deux frères, 2^d voyage, pour la Martinique (1787)

Les Deux frères, 3^{ème} voyage, pour la Martinique et Saint Domingue (1788)

Les Deux frères, 4^{ème} voyage, pour Le Cap Français (1789)

Les Deux frères, 5^{ème} voyage, pour Sainte Lucie, la Martinique, Les Cayes Saint Louis de Saint Domingue (1791)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Nous n'avons pas relevé les hommes d'équipage, ni les passagers : on peut retrouver ces derniers dans les certificats de catholicité au départ de Bordeaux (6 B) et la série F/5b Passagers aux ANOM. En revanche nous avons remarqué, parmi les passagers du voyage de retour parti du Cap Français le 15 juin 1789 et entré en rivière de Bordeaux le 26 juillet : « Raimond Labatut, propriétaire de la Tortue avec son domestique mulâtre, occupant la chambre du capitaine », avec son carrosse (voir GHC 63, p. 1149-50, 95 p., 2023).

La seconde partie, p. 105-134, s'intitule « Comprendre le registre (...) apports majeurs et limites du document. »

La troisième partie, p. 135-165, présente l'armateur, Jean Frère, et sa famille.

Être noir en France au XVIIIe siècle

Érick Noël

Presses universitaires des Antilles

mai 2026, ISSN 2970-4898, 230 p., 20 €

Réédition enrichie du livre paru en 2006 chez Tallandier, tout en gardant la même organisation.

Une dense étude en trois parties :

La vision du XVIIIe siècle : l'esclave et le bon sauvage

Une réalité : quatre ou cinq mille Noirs et gens de couleur en France ?

1789-1802, ou la révolution manquée

Accompagnée d'une série de 13 documents clairs et très parlants. Belle iconographie.

Analyse fine des mots utilisés et de leur apparition dans les documents d'archives ou les publications ainsi que de l'évolution de la pensée et des situations. Confrontation entre le « vieux droit français » de l'esclave réputé libre sur le sol de France et la réalité beaucoup plus complexe due au non-respect de la législation. Concentration géographique à Paris (les trois-quarts), Nantes, puis Bordeaux et plus tard Marseille et présences isolées dans tout l'Ouest et le Sud. Plus de la moitié arrive des Antilles puis en seconde position d'Afrique et dans une bien moindre mesure d'Asie. Les deux-tiers sont des domestiques (surtout à Paris) et un tiers des artisans (surtout dans les ports). Leurs propriétaires font principalement partie de la bourgeoisie, puis de la noblesse (surtout à Paris). Quelques-uns se sont mariés et ont fait souche dans des familles métissées. Plusieurs exemples de la présence des Noirs dans la littérature, la peinture, la sculpture. Très nombreux cas précis documentés.

Les « noirs en France au XVIIIe siècle » sont une population surtout jeune et majoritairement masculine.

La dernière partie concerne la période révolutionnaire avec une opposition de plus en plus marquée entre partisans d'une émancipation des Noirs et défenseurs de l'esclavage, entre les Amis des Noirs et le Club Massiac. Rapide évocation de l'abolition puis du rétablissement de l'esclavage.

Nous regrettons que la bibliographie ne mentionne pas le livre de Pierre Bardin *Joseph de Saint-George, le Chevalier Noir*, publié en 2007 et réédité en 2010 (GHC p. 5059, 5088bis-5091 et 6329).

Merci pour l'index !

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Les BUDAN à la Guadeloupe Trois siècles d'histoire familiale

Philippe Gautrot

<https://www.lulu.com/fr/shop>

110 p., 24 € + impression et port

Rappelons la publication de *Généalogie et histoire de la famille BUDAN avec généalogie des familles BUDAN, BUDAN de BOISLAURENT, BUDAN du VIVIER* par Dominique Budan de Russé et Philippe Gautrot (GHC 40, juillet-août 1992 p. 627 et 41, septembre 1992, p. 633), avec mise à jour en 2001 (GHC 137, mai 2001, p. 3191).

Philippe Gautrot annonçait le 30 mars 2025 la publication de son livre sur la branche de sa famille, à la Guadeloupe du XVIIe au XXe siècle. Il n'y a pas d'ISBN ni date de publication.

Le premier arrivé, à la fin du XVIIe siècle, était capitaine de navire et la dernière, Amélie de Massias veuve Budan, quitta la Guadeloupe pour Paris avec ses 4 fils après l'éruption de la Pelée qui vit disparaître sa famille.

Si on connaît le peintre Armand Budan (La Guadeloupe pittoresque) on fait ici la connaissance de l'ensemble de la famille et, outre la généalogie, l'auteur reconstitue « bien des aspects de la vie sociale et commerciale de l'île, en soulignant aussi les rapports étroits conservés avec la métropole. »

Belle collection de photos de famille. Nombreux fac-similés d'actes d'état civil et de documents divers. Plusieurs reproductions de gravures, portraits et tableaux.

Parmi les familles des épouses Budan, nous retrouvons des personnages qui ont été souvent cités dans GHC, comme Nicolas Neau dit Thifaigne ou des familles qui ont fait l'objet d'articles, comme

La famille SERGENT (...) 1675-1914, GHC 160, juin 2003

La famille ROUJOL, de l'Agenais à la Guadeloupe, GHC 213, avril 2008

et 516 [Céline KOSKA et Armand BUDAN](#)

Grande qualité d'édition.

C'est un bel exemple de ce qu'il est possible de faire avec les papiers, souvenirs et documents de famille et notes de recherches, accumulés au long des années !

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)